



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BO

LE BULLETIN OFFICIEL
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

**Bulletin officiel n° 45
du 1er décembre 2022**

Sommaire

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat général et technologique

Centres ouverts à l'étranger - calendrier 2023
note de service du 23-11-2022 (NOR : MENE2231620N)

Diplôme national du brevet

Organisation dans les centres ouverts à l'étranger - session 2023
note de service du 23-10-2022 (NOR : MENE2229180N)

Informations générales

Services rendus à la cause de la jeunesse, des sports et de la vie associative

Récipiendaires à qui une lettre de félicitations est décernée - contingent 2022
liste du 8-11-2022 (NOR : SPOB2232050K)

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat général et technologique

Centres ouverts à l'étranger - calendrier 2023

NOR : MENE2231620N

note de service du 23-11-2022

MENJ - DGESCO A-MPE

Texte adressé aux recteurs et aux rectrices ; au vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie ; aux ambassadeurs et aux ambassadrices ; au directeur du Siec d'Île-de-France

La présente note de service a pour objet de fixer les modalités d'organisation de la session 2023 du baccalauréat général et technologique dans les centres ouverts à l'étranger. La liste des pays concernés et de leur académie de rattachement figure en annexe 1.

A. Baccalauréat général et technologique

1. Réglementation de l'examen

Les textes qui régissent l'organisation du baccalauréat général et technologique en France sont applicables aux centres ouverts à l'étranger. La liste des langues dont les épreuves peuvent être subies à l'étranger est fixée, chaque année, par les recteurs des académies de rattachement.

2. Calendrier des épreuves écrites des centres du groupe 1

Les centres d'examen des pays du groupe 1 sont répartis de la façon suivante, à l'exception du Maroc :

Groupe 1 (A) : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Mauritanie, Sénégal et Togo.

Groupe 1 (B) : Algérie, Angola, Bénin, Cameroun, Congo, Gabon, Irlande, Niger, Nigéria, Portugal, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Royaume-Uni, Tchad et Tunisie.

Groupe 1 (C) : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Égypte, Espagne, Guinée équatoriale, Hongrie, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Serbie, Slovaquie, Suède et Suisse.

Groupe 1 (D) : Afrique du Sud, Arabie saoudite, Bahreïn, Bulgarie, Burundi, Chypre, Comores, Djibouti, Ethiopie, Grèce, Israël, Jordanie, Kenya, Koweït, Lituanie, Madagascar, Mozambique, Qatar, Roumanie, Russie, Turquie et Ukraine.

Groupe 1 (E) : Arménie, Émirats arabes unis, Géorgie, République de Maurice.

Groupe 1 (F) : Iran.

À compter de cette session, la correction de toutes les épreuves écrites est dématérialisée sur l'application Santorin.

Les épreuves écrites terminales de spécialité sont fixées du **lundi 13 au mercredi 15 mars 2023** ou du **mardi 21 au jeudi 23 mars 2023** selon la répartition indiquée dans l'annexe 2.

Point d'information :

- le candidat est convoqué sur 2 journées, un enseignement de spécialité par jour ;
- aucun cours de terminale n'aura lieu les 13, 14 et 15 mars ou les 21, 22 et 23 mars (selon les dates d'épreuves de chaque pays) ; les établissements organiseront des activités adaptées selon les disponibilités en locaux et encadrement pour les élèves des classes de seconde et de première.

L'épreuve écrite terminale de philosophie aura lieu le **mardi 6 juin 2023**.

Les épreuves écrites de français, qu'elles soient subies au titre de la session 2023 ou par anticipation au titre de la session 2024, auront lieu le **mercredi 7 juin 2023**.

Les horaires des épreuves pour chaque groupe sont indiqués en heures locales dans l'annexe 2.

Les candidats doivent impérativement être convoqués une demi-heure avant le début de chacune des épreuves. En outre, les candidats **des pays du groupes 1 (A, B, C, D, E et F) doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves**.

Les candidats du Maroc composeront les **mardi 21, mercredi 22 et jeudi 23 mars 2023** aux épreuves de spécialités (calendrier de la métropole), le **mardi 6 juin 2023** en philosophie et le **mercredi 7 juin 2023** aux épreuves anticipées de français.

3. Calendrier des épreuves écrites des centres du groupe 2

Pour les pays du groupe 2, les dates des épreuves obligatoires sont fixées par le recteur de l'académie de rattachement, en fonction des propositions émises par les services de coopération et d'action culturelle des ambassades dans ces pays.

Ces calendriers sont obligatoirement communiqués par les académies de rattachement, pour information et validation, à la direction générale de l'enseignement scolaire - mission du pilotage des examens (Dgesco A-MPE).

4. Évaluation ponctuelle de langues vivantes

Les évaluations ponctuelles écrites de langues vivantes A et B (amharique, arménien, bulgare, cambodgien, coréen, danois, finnois, grec moderne, norvégien, persan, serbe, suédois, tamoul, tchèque, turc, vietnamien) se dérouleront :

- **le mardi 30 mai 2023** de 14 h à 15 h 30 pour la classe de terminale (heure de Paris) ;
- **le mardi 30 mai 2023** de 14 h 30 à 16 h pour la fin du cycle terminal (heure de Paris) ;
- **le mercredi 31 mai 2023** de 14 h à 15 h 30 pour la classe de première (heure de Paris).

Cette évaluation concerne les candidats non scolarisés dans un établissement homologué et ayant choisi une de ces langues lors de son inscription au baccalauréat général et technologique.

5. Épreuves orales et pratiques

Le calendrier des épreuves orales des premier et second groupes et le calendrier des épreuves pratiques sont fixés par le recteur de l'académie de rattachement, en fonction des propositions émises par les services de coopération et d'action culturelle des ambassades dans ces pays, à l'exception de l'évaluation des compétences expérimentales de physique-chimie et de sciences de la vie et de la Terre du baccalauréat général qui se déroulera :

- **du mardi 28 au vendredi 31 mars 2023** pour les centres d'Asie, le Liban, l'Amérique centrale, et les pays étrangers du groupe 1 ;
- **du mercredi 22 au vendredi 24 mars 2023** pour l'Amérique du Nord ;
- selon le calendrier fixé par le recteur de l'académie de rattachement ou le vice-recteur, pour les établissements d'Amérique du Sud et du Vanuatu.

La remontée des notes dans Parcoursup est fixée au **mardi 11 avril 2023**.

6. Conditions de passation des épreuves pour les candidats syriens

Les candidats syriens passeront les épreuves du baccalauréat selon le calendrier libanais.

7. Transfert des dossiers de candidats

La date limite de transfert des dossiers est fixée au **mercredi 1er mars 2023**.

B. Option internationale du baccalauréat

1. Évaluation spécifique écrite de langue et littérature

Cette évaluation spécifique est fixée **le mercredi 31 mai 2023 de 8 h à 12 h (heure de Paris)** pour les centres situés en Afrique du Sud, en Algérie, en Australie, en Belgique, en Chine, en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Grèce, en Guinée, aux Émirats arabes unis, en Irlande, au Japon, au Kenya, au Liban, au Luxembourg, au Maroc, au Panama, aux Pays-Bas, en Pologne, en République de Corée, en République de Maurice, au Royaume-Uni, à Singapour, en Suède, en Suisse, en Russie, en Thaïlande, en Tunisie et au Vietnam.

Les candidats des centres d'Amérique du Nord composeront aux dates que le recteur de l'académie de rattachement aura arrêtées.

L'évaluation spécifique de remplacement est fixée **le jeudi 14 septembre 2023** de 14 h à 18 h (heure de Paris).

2. Évaluation spécifique écrite d'histoire-géographie

Cette évaluation spécifique est fixée **le jeudi 1er juin 2023 de 8 h à 12 h (heure de Paris)** pour les centres situés en Afrique du Sud, en Australie, en Belgique, en Chine, en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Grèce, en Guinée, aux Émirats arabes unis, en Irlande, au Japon, au Kenya, au Luxembourg, au Panama, aux Pays-Bas, en Pologne, en République de Corée, en République de Maurice, au Royaume-Uni, à Singapour, en Suède, en Suisse, en Russie, en Thaïlande et au Vietnam.

Les candidats des centres d'Amérique du Nord, du Liban, d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie composeront aux dates que les recteurs des académies de rattachement auront arrêtées.

L'évaluation spécifique de remplacement est fixée **le vendredi 15 septembre 2023** de 14 h à 18 h (heure de Paris).

C. Délivrance simultanée du baccalauréat et d'un diplôme étranger

1. Abibac

L'évaluation spécifique écrite d'histoire-géographie est fixée **le jeudi 1er juin 2023** de 13 h à 18 h.

L'évaluation spécifique de remplacement est fixée **le vendredi 15 septembre 2023** de 13 h à 18 h.

La date de l'évaluation commune spécifique écrite de langue et littérature allemandes est fixée par la rectrice de l'académie de Strasbourg sur proposition des lycées concernés en Allemagne.

2. Esabac

Les évaluations spécifiques écrites sont fixées :

- le **mercredi 31 mai 2023** de 14 h à 18 h pour l'évaluation de langue et littérature italiennes des séries générales ;
- le **jeudi 1er juin 2023** de 13 h à 18 h pour l'évaluation d'histoire-géographie des séries générales.
Les évaluations spécifiques de remplacement sont fixées :
- le **jeudi 14 septembre 2023** de 14 h à 18 h pour l'évaluation de langue et littérature italiennes ;
- le **vendredi 15 septembre 2023** de 13 h à 18 h pour l'évaluation d'histoire-géographie.

D. Centres d'examen du baccalauréat technologique

Des centres d'examen du baccalauréat technologique sont ouverts dans les séries suivantes :

- STMG spécialité gestion et finance : Côte d'Ivoire, Gabon, République de Maurice, Inde, Luxembourg, Madagascar, Maroc, Sénégal, Tunisie et Vanuatu ;
- STMG spécialité mercatique (marketing) : Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Espagne, Gabon, République de Maurice, Luxembourg, Madagascar, Maroc, Qatar et Tunisie ;
- STMG spécialité ressources humaines et communication : Djibouti, Gabon, République de Maurice et Maroc ;
- STMG spécialité systèmes d'information de gestion : République de Maurice et Madagascar ;
- STI2D : Mexique.

E. Composition et présidence des jurys

Les centres d'examen du baccalauréat dans les pays étrangers doivent, par l'intermédiaire des ambassades de France, soumettre pour décision au recteur de leur académie de rattachement leurs propositions relatives à la composition des jurys appelés à évaluer l'ensemble des épreuves du baccalauréat, y compris l'éducation physique et sportive. Ces propositions doivent obligatoirement comporter les titres, diplômes, établissement et classe d'affectation de chaque membre de jury. Un double de ces propositions est simultanément adressé, pour information, à la direction générale de l'enseignement scolaire - mission du pilotage des examens (Dgesco A-MPE).

Conformément aux articles D. 334-21 et D. 336-20 du Code de l'éducation, les jurys doivent être présidés par un professeur des universités ou maître de conférences ; toutefois, à défaut, un professeur agrégé de l'enseignement du second degré pourra être désigné comme président de jury.

F. Ouverture de centres d'examen pour la session 2023

Les demandes d'ouverture de nouveaux centres d'examen pour la session 2023 doivent être adressées, avant le **vendredi 13 octobre 2023**, conjointement :

- au ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - direction générale de l'enseignement scolaire, mission du pilotage des examens (Dgesco A-MPE) ;
- à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger - service pédagogique.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,

Pour le directeur général de l'enseignement scolaire, et par délégation,

La cheffe du service de l'instruction publique et de l'action pédagogique, adjointe au directeur général
Rachel-Marie Pradeilles-Duval

Annexe 1

➔ Tableau de rattachement des centres de baccalauréat ouverts à l'étranger - Session 2023

Annexe 2

➔ Calendrier des épreuves écrites du baccalauréat général et technologique - Session 2023

Annexe 1 – Tableau de rattachement des centres de baccalauréat¹ ouverts à l'étranger - Session 2023

Académies de rattachement	PAYS ÉTRANGERS
Pays du groupe 1	
AIX-MARSEILLE	Algérie, Tunisie
BORDEAUX	Maroc
GRENOBLE	Arabie saoudite, Bahreïn, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Ethiopie, Iran, Jordanie, Koweït, Qatar
LYON	Bulgarie, Chypre, Grèce, Israël, Italie, Roumanie, Serbie, Turquie
LILLE	Belgique, Danemark, Irlande, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède
NANTES	Bénin, Cameroun, Congo, Gabon, Ghana, Guinée équatoriale, Niger, Nigéria, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Tchad, Togo
NORMANDIE - ROUEN	Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Sénégal
LA RÉUNION	Afrique du sud, Angola, Burundi, Comores, Kenya, Madagascar, Mozambique, République de Maurice
STRASBOURG	Allemagne, Arménie, Autriche, Géorgie, Hongrie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Russie, Slovaquie, Suisse, Ukraine
TOULOUSE	Espagne, Portugal
Pays du groupe 2	
BORDEAUX	Brésil (uniquement Brasilia), Colombie, Cuba, Équateur, El Salvador, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, République dominicaine, Vénézuéla
MONTPELLIER	Australie, Chine, Cambodge, Corée du Sud, Indonésie, Inde, Japon, Laos, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Taïwan, Vietnam
NORMANDIE - CAEN	Canada, États-Unis d'Amérique
POITIERS	Argentine, Bolivie, Brésil (sauf Brasilia), Chili, Costa Rica, Pérou, Uruguay
SIEC	Liban
NOUVELLE-CALÉDONIE	Vanuatu

¹ Centres d'épreuves anticipées ou centres d'épreuves anticipées et terminales

Annexe 2 – Calendrier des épreuves écrites du baccalauréat général et technologique – Session 2023

Centres étrangers du groupe 1 (A) : Ghana – Togo

DATES	SPÉCIALITÉS	HORAIRES
Lundi 13 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	13 h 30 – 17 h 30
	Humanités, littérature et philosophie	13 h 30 – 17 h 30
	Mathématiques	13 h 30 – 17 h 30
	Physique chimie	13 h 30 – 17 h 00
	Sciences économiques et sociales	13 h 30 – 17 h 30
	Numérique et sciences informatiques	13 h 30 – 17 h 00
	Sciences de la vie et de la Terre	13 h 30 – 17 h 00
Mardi 14 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	13 h 30 – 17 h 30
	Humanités, littérature et philosophie	13 h 30 – 17 h 30
	Mathématiques	13 h 30 – 17 h 30
	Physique chimie	13 h 30 – 17 h 00
	Sciences économiques et sociales	13 h 30 – 17 h 30
	Numérique et sciences informatiques	13 h 30 – 17 h 00
	Sciences de la vie et de la terre	13 h 30 – 17 h 00
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	13 h 30 – 17 h 00
Mercredi 15 mars	Littérature et langue et culture de l'Antiquité	13 h 30 – 17 h 30
Mardi 6 juin	Philosophie	7 h 30 – 11 h 30
Mercredi 7 juin	Français	7 h 30 – 11 h 30

NB : Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves

Centres étrangers du groupe 1 (A) : Burkina Faso – Côte d'Ivoire – Guinée – Mali – Mauritanie – Sénégal

DATES	SPÉCIALITÉS	HORAIRES
Mardi 21 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	13 h 30 – 17 h 30
	Humanités, littérature et philosophie	13 h 30 – 17 h 30
	Mathématiques	13 h 30 – 17 h 30
	Physique chimie	13 h 30 – 17 h 00
	Sciences économiques et sociales	13 h 30 – 17 h 30
	Numérique et sciences informatiques	13 h 30 – 17 h 00
	Sciences de la vie et de la Terre	13 h 30 – 17 h 00
	Management, sciences de gestion et numérique (STMG)	13 h 30 – 17 h 30
Mercredi 22 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	13 h 30 – 17 h 30
	Humanités, littérature et philosophie	13 h 30 – 17 h 30
	Mathématiques	13 h 30 – 17 h 30
	Physique chimie	13 h 30 – 17 h 00
	Sciences économiques et sociales	13 h 30 – 17 h 30
	Numérique et sciences informatiques	13 h 30 – 17 h 00
	Sciences de la vie et de la terre	13 h 30 – 17 h 00
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	13 h 30 – 17 h 00
	Économie – droit (STMG)	13 h 30 – 17 h 30
Jeudi 23 mars	Littérature et langue et culture de l'Antiquité	13 h 30 – 17 h 30
Mardi 6 juin	Philosophie	7 h 30 – 11 h 30
Mercredi 7 juin	Français	7 h 30 – 11 h 30

NB : Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves

**Centres étrangers du groupe 1 (B) : Algérie – Angola – Bénin – Cameroun – Congo - Gabon – Irlande - Niger – Nigéria
République centrafricaine – République démocratique du Congo - Royaume-Uni – Tchad - Tunisie**

DATES	SPÉCIALITÉS	HORAIRES
Lundi 13 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h 00 – 18 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	14 h 00 – 18 h 00
	Mathématiques	14 h 00 – 18 h 00
	Physique chimie	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h 00 – 18 h 00
	Numérique et sciences informatiques	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences de la vie et de la Terre	14 h 00 – 17 h 30
	Arts	14 h 00 – 17 h 30
	Management, sciences de gestion et numérique (STMG)	14 h 00 – 18 h 00
Mardi 14 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h 00 – 18 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	14 h 00 – 18 h 00
	Mathématiques	14 h 00 – 18 h 00
	Physique chimie	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h 00 – 18 h 00
	Numérique et sciences informatiques	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences de la vie et de la terre	14 h 00 – 17 h 30
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	14 h 00 – 17 h 30
	Économie – droit (STMG)	14 h 00 – 18 h 00
Mercredi 15 mars	Littérature et langue et culture de l'Antiquité	14 h 00 – 18 h 00
Mardi 6 juin	Philosophie	8 h 00 – 12 h 00
Mercredi 7 juin	Français	8 h 00 – 12 h 00

NB : Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves

Centres étrangers du groupe 1 (B) : Portugal

DATES	SPÉCIALITÉS	HORAIRES
Mardi 21 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h 00 – 18 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	14 h 00 – 18 h 00
	Mathématiques	14 h 00 – 18 h 00
	Physique chimie	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h 00 – 18 h 00
	Numérique et sciences informatiques	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences de la vie et de la Terre	14 h 00 – 17 h 30
	Arts	14 h 00 – 17 h 30
Mercredi 22 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h 00 – 18 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	14 h 00 – 18 h 00
	Mathématiques	14 h 00 – 18 h 00
	Physique chimie	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h 00 – 18 h 00
	Numérique et sciences informatiques	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences de la vie et de la terre	14 h 00 – 17 h 30
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	14 h 00 – 17 h 30
Jeudi 23 mars	Littérature et langue et culture de l'Antiquité	14 h 00 – 18 h 00
Mardi 6 juin	Philosophie	8 h 00 – 12 h 00
Mercredi 7 juin	Français	8 h 00 – 12 h 00

NB : Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves

Centres étrangers du groupe 1 (C) : Belgique – Danemark – Égypte – Guinée équatoriale – Luxembourg – Norvège – Pays-Bas - Suède

DATES	SPÉCIALITÉS	HORAIRES
Lundi 13 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h 00 – 18 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	14 h 00 – 18 h 00
	Mathématiques	14 h 00 – 18 h 00
	Physique chimie	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h 00 – 18 h 00
	Numérique et sciences informatiques	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences de la vie et de la Terre	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences de l'ingénieur	14 h 00 – 18 h 00
	Arts	14 h 00 – 17 h 30
	Management, sciences de gestion et numérique (STMG)	14 h 00 – 18 h 00
Mardi 14 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h 00 – 18 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	14 h 00 – 18 h 00
	Mathématiques	14 h 00 – 18 h 00
	Physique chimie	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h 00 – 18 h 00
	Numérique et sciences informatiques	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences de la vie et de la terre	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences de l'ingénieur	14 h 00 – 18 h 00
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	14 h 00 – 17 h 30
	Économie – droit (STMG)	14 h 00 – 18 h 00
Mercredi 15 mars	Littérature et langue et culture de l'Antiquité	14 h 00 – 18 h 00
Mardi 6 juin	Philosophie	8 h 00 – 12 h 00
Mercredi 7 juin	Français	8 h 00 – 12 h 00

NB : Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves

**Centres étrangers du groupe 1 (C) : Allemagne – Autriche – Espagne – Hongrie – Italie
Pologne – République tchèque – Serbie – Slovaquie – Suisse**

DATES	SPÉCIALITÉS	HORAIRES
Mardi 21 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h 00 – 18 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	14 h 00 – 18 h 00
	Mathématiques	14 h 00 – 18 h 00
	Physique chimie	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h 00 – 18 h 00
	Numérique et sciences informatiques	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences de la vie et de la Terre	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences de l'ingénieur	14 h 00 – 18 h 00
	Management, sciences de gestion et numérique (STMG)	14 h 00 – 18 h 00
Mercredi 22 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h 00 – 18 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	14 h 00 – 18 h 00
	Mathématiques	14 h 00 – 18 h 00
	Physique chimie	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h 00 – 18 h 00
	Numérique et sciences informatiques	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences de la vie et de la terre	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences de l'ingénieur	14 h 00 – 18 h 00
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	14 h 00 – 17 h 30
	Économie – droit (STMG)	14 h 00 – 18 h 00
Jeudi 23 mars	Littérature et langue et culture de l'Antiquité	14 h 00 – 18 h 00
Mardi 6 juin	Philosophie	8 h 00 – 12 h 00
Mercredi 7 juin	Français	8 h 00 – 12 h 00

NB : Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves

**Centres étrangers du groupe 1 (D) : Afrique du Sud – Arabie saoudite – Bahreïn – Burundi - Comores – Djibouti
Ethiopie – Jordanie – Kenya – Koweït – Madagascar – Mozambique - Qatar**

DATES	SPÉCIALITÉS	HORAIRES
Lundi 13 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h 00 – 18 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	14 h 00 – 18 h 00
	Mathématiques	14 h 00 – 18 h 00
	Physique chimie	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h 00 – 18 h 00
	Numérique et sciences informatiques	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences de la vie et de la Terre	14 h 00 – 17 h 30
	Management, sciences de gestion et numérique (STMG)	14 h 00 – 18 h 00
Mardi 14 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h 00 – 18 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	14 h 00 – 18 h 00
	Mathématiques	14 h 00 – 18 h 00
	Physique chimie	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h 00 – 18 h 00
	Numérique et sciences informatiques	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences de la vie et de la terre	14 h 00 – 17 h 30
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	14 h 00 – 17 h 30
	Économie – droit (STMG)	14 h 00 – 18 h 00
Mercredi 15 mars	Littérature et langue et culture de l'Antiquité	14 h 00 – 18 h 00
Mardi 6 juin	Philosophie	8 h 00 – 12 h 00
Mercredi 7 juin	Français	8 h 00 – 12 h 00

NB : Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves

**Centres étrangers du groupe 1 (D) : Bulgarie – Chypre - Grèce – Israël – Lituanie
Roumanie – Russie (Moscou) – Turquie – Ukraine (Kiev) + Liban**

DATES	SPÉCIALITÉS	HORAIRES
Mardi 21 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h 00 – 18 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	14 h 00 – 18 h 00
	Mathématiques	14 h 00 – 18 h 00
	Physique chimie	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h 00 – 18 h 00
	Numérique et sciences informatiques	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences de la vie et de la Terre	14 h 00 – 17 h 30
	Arts	14 h 00 – 17 h 30
Mercredi 22 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h 00 – 18 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	14 h 00 – 18 h 00
	Mathématiques	14 h 00 – 18 h 00
	Physique chimie	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h 00 – 18 h 00
	Numérique et sciences informatiques	14 h 00 – 17 h 30
	Sciences de la vie et de la terre	14 h 00 – 17 h 30
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	14 h 00 – 17 h 30
Jeudi 23 mars	Littérature et langue et culture de l'Antiquité	14 h 00 – 18 h 00
Mardi 6 juin	Philosophie	8 h 00 – 12 h 00
Mercredi 7 juin	Français	8 h 00 – 12 h 00

NB : Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves

Centres étrangers du groupe 1 (E) : Émirats arabes unis – République de Maurice

DATES	SPÉCIALITÉS	HORAIRES
Lundi 13 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	15 h 00 – 19 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	15 h 00 – 19 h 00
	Mathématiques	15 h 00 – 19 h 00
	Physique chimie	15 h 00 – 18 h 30
	Sciences économiques et sociales	15 h 00 – 19 h 00
	Numérique et sciences informatiques	15 h 00 – 18 h 30
	Sciences de la vie et de la Terre	15 h 00 – 18 h 30
	Arts	15 h 00 – 18 h 30
	Management, sciences de gestion et numérique (STMG)	15 h 00 – 19 h 00
Mardi 14 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	15 h 00 – 19 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	15 h 00 – 19 h 00
	Mathématiques	15 h 00 – 19 h 00
	Physique chimie	15 h 00 – 18 h 30
	Sciences économiques et sociales	15 h 00 – 19 h 00
	Numérique et sciences informatiques	15 h 00 – 18 h 30
	Sciences de la vie et de la terre	15 h 00 – 18 h 30
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	15 h 00 – 18 h 30
	Économie – droit (STMG)	15 h 00 – 19 h 00
Mercredi 15 mars	Littérature et langue et culture de l'Antiquité	15 h 00 – 19 h 00
Mardi 6 juin	Philosophie	9 h 00 – 13 h 00
Mercredi 7 juin	Français	9 h 00 – 13 h 00

NB : Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves

Centres étrangers du groupe 1 (E) : Arménie – Géorgie

DATES	SPÉCIALITÉS	HORAIRES
Mardi 21 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	15 h 00 – 19 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	15 h 00 – 19 h 00
	Mathématiques	15 h 00 – 19 h 00
	Physique chimie	15 h 00 – 18 h 30
	Sciences économiques et sociales	15 h 00 – 19 h 00
	Numérique et sciences informatiques	15 h 00 – 18 h 30
	Sciences de la vie et de la Terre	15 h 00 – 18 h 30
Mercredi 22 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	15 h 00 – 19 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	15 h 00 – 19 h 00
	Mathématiques	15 h 00 – 19 h 00
	Physique chimie	15 h 00 – 18 h 30
	Sciences économiques et sociales	15 h 00 – 19 h 00
	Numérique et sciences informatiques	15 h 00 – 18 h 30
	Sciences de la vie et de la terre	15 h 00 – 18 h 30
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	15 h 00 – 18 h 30
Jeudi 23 mars	Littérature et langue et culture de l'Antiquité	15 h 00 – 19 h 00
Mardi 6 juin	Philosophie	9 h 00 – 13 h 00
Mercredi 7 juin	Français	9 h 00 – 13 h 00

NB : Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves

Centres étrangers du groupe 1 (E) : Iran

DATES	SPÉCIALITÉS	HORAIRES
Lundi 13 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	15 h 00 – 19 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	15 h 00 – 19 h 00
	Mathématiques	15 h 00 – 19 h 00
	Physique chimie	15 h 00 – 18 h 30
	Sciences économiques et sociales	15 h 00 – 19 h 00
	Numérique et sciences informatiques	15 h 00 – 18 h 30
	Sciences de la vie et de la Terre	15 h 00 – 18 h 30
Mardi 14 mars	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	15 h 00 – 19 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	15 h 00 – 19 h 00
	Mathématiques	15 h 00 – 19 h 00
	Physique chimie	15 h 00 – 18 h 30
	Sciences économiques et sociales	15 h 00 – 19 h 00
	Numérique et sciences informatiques	15 h 00 – 18 h 30
	Sciences de la vie et de la terre	15 h 00 – 18 h 30
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	15 h 00 – 18 h 30
Mercredi 15 mars	Littérature et langue et culture de l'Antiquité	15 h 00 – 19 h 00
Mardi 6 juin	Philosophie	9 h 00 – 13 h 00
Mercredi 7 juin	Français	9 h 00 – 13 h 00

NB : Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves

Enseignements primaire et secondaire

Diplôme national du brevet

Organisation dans les centres ouverts à l'étranger - session 2023

NOR : MENE2229180N

note de service du 23-10-2022

MENJ - DGESCO A-MPE

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie ; aux ambassadeurs et aux ambassadrices ; au directeur de l'Agence de l'enseignement français à l'étranger ; au directeur de la mission laïque française ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-directeurs et directrices académiques des services de l'éducation nationale ; aux cheffes et chefs d'établissement des établissements français à l'étranger

La présente note de service a pour objet de préciser le déroulement et les conditions de passage du diplôme national du brevet (DNB) dans les centres d'examen ouverts à l'étranger.

I. Réglementation de l'examen

Les textes qui régissent la réglementation du diplôme national du brevet en France sont également applicables dans les centres ouverts à l'étranger.

Je vous rappelle qu'il n'est pas prévu de session de remplacement pour les centres étrangers et que les candidats ne peuvent présenter que la série générale.

II. Académies organisatrices des épreuves

Vous trouverez, en annexe 1, la répartition des centres d'examen du DNB à l'étranger des groupes 1 et 2 entre leurs académies de rattachement pour la gestion de la session.

III. Déroulement des épreuves

1. Épreuve orale de soutenance

Cette épreuve, réservée aux candidats sous statut scolaire, se déroule au sein de l'établissement d'origine ou pour les candidats Cned scolaires au sein du centre d'examen dans lequel ils sont convoqués pour les épreuves écrites.

Dans certains cas de force majeure, dûment constatée par le recteur de l'académie, les candidats Cned scolaires ou qui bénéficient d'une expérience de mobilité, peuvent présenter l'épreuve sous la forme d'un dossier évalué par les enseignants dans le cadre du suivi de leurs acquis scolaires.

2. Épreuves écrites

a) Groupe 1

Les épreuves écrites font l'objet d'un calendrier commun à tous les pays du groupe I et sont fixées aux dates suivantes :

- **le mercredi 14 juin 2023** (tous candidats) :
 - français,
 - mathématiques ;
- **le jeudi 15 juin 2023** (tous candidats) :
 - histoire-géographie - enseignement moral et civique,
 - sciences (physique-chimie et/ou sciences de la vie et de la Terre et/ou technologie) ;

Épreuve spécifique aux candidats individuels

- langue vivante étrangère (**épreuve spécifique aux candidats individuels**).

Le calendrier des épreuves écrites des centres du groupe 1, présenté en annexe 2, s'entend en heure locale et comporte ainsi des horaires décalés. Il implique donc la répartition suivante :

Groupe 1a :

Burkina-Faso - Côte d'Ivoire - Ghana - Guinée Conakry - Mali - Mauritanie - Sénégal - Togo.

Groupe 1b :

Algérie - Angola - Bénin - Cameroun - Gabon - Guinée équatoriale - Irlande - Maroc - Niger - Nigeria - Portugal - République centrafricaine - République démocratique du Congo - République du Congo - Royaume-Uni - Tchad

- Tunisie.

Groupe 1c :

Afrique du Sud - Allemagne - Autriche - Belgique - Bosnie Herzégovine - Burundi - Croatie - Danemark - Egypte - Espagne - Hongrie - Italie - Luxembourg - Mozambique - Norvège - Pays Bas - Pologne - République tchèque - Serbie - Slovaquie - Slovénie - Suède - Suisse - Zimbabwe.

Groupe 1d :

Arabie Saoudite - Bahreïn - Bulgarie - Chypre - Comores - Djibouti - Ethiopie - Finlande - Grèce - Israël - Jordanie - Lettonie - Liban - Lituanie - Kenya - Koweït - Madagascar - Ouganda - Qatar - Roumanie - Russie - Tanzanie - Turquie - Ukraine.

Groupe 1e :

Arménie - Azerbaïdjan - Émirats Arabes Unis - Géorgie - Iran - Maurice - Oman - Seychelles.

b) Groupe 2

Les académies de rattachement arrêtent les dates et horaires des épreuves, en fonction des propositions émises par les services culturels des pays concernés. Dans le courant du troisième trimestre et jusqu'au dernier jour des épreuves écrites terminales de l'examen, se déroulera l'épreuve orale de soutenance de projet. Les centres d'examen du DNB du groupe 2, rattachés à l'académie de Bordeaux, composent sur le calendrier de l'académie de la Guyane et les centres d'examen du DNB rattachés à l'académie de la Martinique, aux mêmes dates que celle-ci. Le Vanuatu compose aux mêmes dates que la Nouvelle-Calédonie, vice-rectorat de rattachement.

Les rectrices et recteurs des académies de rattachement communiqueront impérativement, pour information, les calendriers correspondants à la direction générale de l'enseignement scolaire - mission du pilotage des examens (Dgesco A-MPE).

3. Épreuves orales spécifiques destinées aux candidats des sections internationales de collège et des établissements franco-allemands

Chaque chef d'établissement concerné déterminera, sous l'autorité du recteur d'académie, le calendrier de passation de ces épreuves en s'efforçant de retenir la période faisant suite au conseil de classe du troisième trimestre.

4. Conditions de passage des épreuves

Les candidats doivent impérativement être convoqués une demi-heure avant le début des épreuves : ils entrent en salle d'examen, ne doivent avoir aucune communication avec l'extérieur et restent en salle durant l'intégralité des épreuves d'une demi-journée.

IV. Demande d'ouverture de centres d'examen pour la session 2024

Après avis détaillé du poste diplomatique, les demandes d'ouverture de nouveaux centres d'examen du diplôme national du brevet, sont transmises conjointement au ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - direction générale de l'enseignement scolaire - mission du pilotage des examens (Dgesco A-MPE) et à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger - service pédagogique (AEFE) avant le **vendredi**

13 octobre 2023 au plus tard.

Ces demandes sont formulées par les établissements relevant de la liste officielle des établissements français à l'étranger homologués « niveau collège classe de 3e », publiée par arrêté au Journal officiel courant juin. Elles sont examinées par la direction générale de l'enseignement scolaire et par l'AEFE, en accord avec les académies de rattachement.

Une circulaire annuelle, adressée par l'AEFE, aux ambassadrices et ambassadeurs ainsi qu'aux chefs des établissements français à l'étranger précise les conditions et la procédure à suivre pour le dépôt du dossier de demande d'ouverture de centre d'examen.

Je vous remercie de bien vouloir diffuser ces informations aux services concernés.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation

Pour le directeur général de l'enseignement scolaire, et par délégation,

La cheffe du service de l'instruction publique et de l'action pédagogique, adjointe au directeur général,
Rachel-Marie Pradeilles-Duval

Annexe 1

➡ Tableau des académies de rattachement des centres d'examen du DNB à l'étranger - session 2023

Annexe 2

➡ Calendrier des épreuves du DNB 2023 pour les centres étranegrs du groupe 1 (en heure locale)

Annexe 1 – Tableau des académies de rattachement des centres d'examen du DNB à l'étranger - session 2023

Groupes	Académies de rattachement	Pays des centres étrangers
Groupe 1	Aix-Marseille	Algérie - Tunisie
	Bordeaux	Maroc
	Grenoble	Arabie Saoudite - Bahreïn - Égypte - Émirats arabes unis – Ethiopie - Djibouti - Iran - Jordanie - Koweït - Oman - Qatar
	Lille	Belgique - Danemark - Finlande - Irlande - Luxembourg – Norvège - Pays-Bas - Royaume-Uni - Suède
	Lyon	Bulgarie - Chypre - Grèce - Israël - Italie - Roumanie - Serbie - Turquie
	Nantes	Bénin - Cameroun - Gabon - Ghana - Guinée équatoriale - Niger - Nigéria -Togo - République centrafricaine - République démocratique du Congo - République du Congo - Tchad
	La Réunion	Afrique du Sud - Angola - Burundi - Comores - Kenya - Madagascar - Maurice - Mozambique - Ouganda – Rwanda Seychelles - Zimbabwe - Tanzanie
	Rouen	Burkina-Faso - Côte d'Ivoire - Guinée Conakry - Mali - Mauritanie - Sénégal
	Siec	Liban
	Strasbourg	Allemagne – Arménie - Autriche – Azerbaïdjan – Bosnie-Herzégovine - Croatie - Géorgie - Hongrie – Lettonie - Lituanie- Pologne - République Tchèque - Russie - Slovaquie - Slovénie - Suisse - Ukraine
Toulouse	Espagne - Portugal	
Groupe 2	Caen	Canada - États-Unis
	Bordeaux	Brasilia (Brésil) - Colombie - Équateur - Venezuela
	Martinique	Cuba - Guatemala - Haïti - Honduras - Mexique - Nicaragua - Panama - Paraguay - République dominicaine - Salvador
	Montpellier	Australie – Bangladesh - Birmanie - Cambodge - Chine - Corée du Sud - Inde - Indonésie - Japon - Laos - Malaisie - Népal - Philippines - Singapour- Taïwan - Thaïlande - Vietnam
	Nouvelle-Calédonie	Vanuatu
	Poitiers	Argentine - Bolivie - Brésil (sauf Brasilia) - Chili - Costa Rica - Pérou - Uruguay

Annexe 2 – Calendrier des épreuves du DNB 2023 pour les centres étrangers du groupe 1 (en heure locale)

Groupes	Mercredi 14 juin 2023 Tous candidats	Jeudi 15 juin 2023 Tous candidats (sauf pour l'épreuve de langue vivante étrangère réservée aux candidats individuels)
Groupe 1a	<p>Français 1^{re} partie (Grammaire et compétences linguistiques - compréhension et compétences d'interprétation - dictée) 8 h 00 - 9 h 30</p> <p>Français 2^e partie (Rédaction) 9 h 45 - 11 h 15</p> <p>Mathématiques 13 h 00 - 15 h 00</p>	<p>Histoire-géographie Enseignement moral et civique 8 h 00 - 10 h 00</p> <p>Sciences (Physique-chimie et/ou sciences de la vie et de la Terre et/ou technologie)* 10 h 15 - 11 h 15</p> <p>Langue vivante étrangère 13 h 30 - 15 h 00</p>
Groupe 1b	<p>Français 1^{re} partie (Grammaire et compétences linguistiques - compréhension et compétences d'interprétation - dictée) 8 h 30 - 10 h 00</p> <p>Français 2^e partie (Rédaction) 10 h 15 - 11 h 45</p> <p>Mathématiques 14 h 00 - 16 h 00</p>	<p>Histoire-géographie Enseignement moral et civique 8 h 30 - 10 h 30</p> <p>Sciences (Physique-chimie et/ou sciences de la vie et de la Terre et/ou technologie)* 10 h 45 - 11 h 45</p> <p>Langue vivante étrangère 14 h 00 - 15 h 30</p>
Groupe 1c	<p>Français 1^{re} partie (Grammaire et compétences linguistiques - compréhension et compétences d'interprétation - dictée) 9 h 00 - 10 h 30</p> <p>Français 2^e partie (Rédaction) 10 h 45 - 12 h 15</p> <p>Mathématiques 14 h 30 - 16 h 30</p>	<p>Histoire-géographie Enseignement moral et civique 9 h 30 - 11 h 30</p> <p>Sciences (Physique-chimie et/ou sciences de la vie et de la Terre et/ou technologie)* 11 h 45 - 12 h 45</p> <p>Langue vivante étrangère 15 h 00 - 16 h 30</p>
Groupe 1d	<p>Français 1^{re} partie (Grammaire et compétences linguistiques - compréhension et compétences d'interprétation - dictée) 9 h 00 - 10 h 30</p> <p>Français 2^e partie (rédaction) 10 h 45 - 12 h 15</p> <p>Mathématiques 14 h 30 - 16 h 30</p>	<p>Histoire-géographie Enseignement moral et civique 9 h 30 - 11 h 30</p> <p>Sciences (physique-chimie et/ou sciences de la vie et de la Terre et/ou technologie)* 13 h 30 - 14 h 30</p> <p>Langue vivante étrangère 15 h 30 - 17 h 00</p>

Groupes	Mercredi 14 juin 2023	Jeudi 15 juin 2023
	Tous candidats	Tous candidats (sauf pour l'épreuve de langue vivante étrangère réservée aux candidats individuels)
Groupe 1e	<p>Français 1^{re} partie (Grammaire et compétences linguistiques - compréhension et compétences d'interprétation - dictée) 9 h 30 - 11 h 00</p> <p>Français 2^e partie (rédaction) 11 h 15 - 12 h 45</p> <p>Mathématiques 15 h 30 - 17 h 30</p>	<p>Histoire-géographie Enseignement moral et civique 10 h 30 - 12 h 30</p> <p>Sciences (Physique-chimie et/ou sciences de la vie et de la Terre et/ou technologie)* 14 h 30 - 15 h 30</p> <p>Langue vivante étrangère 16 h 30 - 18 h 00</p>

*Deux disciplines sur les trois.

NB – Les candidats de ces centres étrangers doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves **d'une demi-journée**.

Groupe 1a :

Burkina-Faso - Côte d'Ivoire - Ghana - Guinée Conakry - Mali - Mauritanie - Sénégal - Togo.

Groupe 1b :

Algérie - Angola - Bénin - Cameroun - Gabon - Guinée équatoriale - Irlande - Niger - Nigeria - Portugal - République centrafricaine - République démocratique du Congo - République du Congo – Royaume-Uni - Tchad - Tunisie.

Groupe 1c :

Afrique du Sud - Allemagne - Autriche - Belgique – Bosnie-Herzégovine – Burundi - Croatie - Danemark - Égypte - Espagne - Hongrie - Italie - Luxembourg - Mozambique - Norvège – Pays-Bas - Pologne - République tchèque - Serbie – Slovaquie - Slovénie - Suède - Suisse -Zimbabwe.

Groupe 1d :

Arabie Saoudite - Bahreïn - Bulgarie - Chypre - Comores - Djibouti - Ethiopie - Finlande - Grèce - Israël - Jordanie – Lettonie - Liban - Lituanie - Kenya - Koweït - Madagascar - Ouganda - Qatar - Roumanie - Russie - Tanzanie - Turquie - Ukraine.

Groupe 1e :

Arménie - Azerbaïdjan - Émirats arabes unis - Géorgie - Iran - Maurice - Oman - Seychelles.

Informations générales

Services rendus à la cause de la jeunesse, des sports et de la vie associative

Récipiendaires à qui une lettre de félicitations est décernée - contingent 2022

NOR : SPOB2232050K

liste du 8-11-2022

MSJOP - MENJ - BDC

Conformément à l'instruction n° 88-112JS du 22 avril 1988

02 - Département de l'Aisne

Adige Jordan, 59200 Tourcoing
Boiteux Abel, 02400 Nesles-la-Montagne
Baque Julie, 02100 Saint-Quentin
Berezowski Manon, 02000 Fouquierolles
Bourlet Morgane, 02300 Camelin
Castanheira Laurianne, 59770 Marly
Core Justine, 02870 Crépy
Corsini Sonia, 02500 Hirson
De Abreu Jérôme, 02700 Mennessis
De Backer Thibald, 59200 Tourcoing
Delannoy Alexy, 02330 Vallées en Champagne
Madame Desnoyers Shawnée, 02000 Laon
Madame Dessain Camille, 02880 Crouzy
Gorsky Quentin, 02210 Coincy
Krajewski Cédric, 02800 La Fère
Licius Jérémy, 80000 Amiens
Licius Noémie, 02470 Dammard
Machuelle Lucie, 02110 Bohain
Mertzig Elodie, Cambridge (Grande-Bretagne)
Monchicourt Patrick, 02400 Verdilly
Ridet Jean-Marc, 02650 Fossoy

21 - Département de la Côte-d'Or

Duclos Axel, 21000 Dijon

30 - Département du Gard

Mendez Andy, 30260 Quissac
Rabah Tanguy, 30700 Blauzac

32 - Département du Gers

Calvanus Julie, 32430 Encausse
Elorza Appoline, 32000 Auch
Monsieur Ganeo Sacha, 32550 Auterrive
Guillermot Arthur, 32000 Auch
Sadowy Chloé, 32550 Pavie

33 - Département de la Gironde

Aglouni-Saurais Inès, 33150 Cenon
Auduberteau Yanis, 33240 Vérac
Bernard Bosquet Maëlle, 33160 Saint-Médard
Daviau Maël, 33410 Sainte-Croix-du-Mont
Dombrowski Romain, 33510 Andernos-les-Bains
Du Rosier Carla, 33140 Villenave-d'Ornon
Madame Duphil Hanaé, 33830 Belin-Beliet
Froment Caroline, 33430 Bazas
Gonzalez Marine, 33290 Ludon-Médoc
Le Leannec Ewen, 33290 Blanquefort
Le Monnier Églantine, 33138 Cassy-Lanton

Liedvogel Ludwig, 33740 Arès
Mary Victor, 33700 Mérignac
Muniz Luna, 33260 La-Teste-de-Buch
Murcy Jonathan, 33600 Pessac
Paturel Antonin, 33125 Saint-Magne
Perret Marie, 33130 Bègles
Pla Gaëlle, 33490 Saint-Pierre-d'Aurillac
Puig Samuel, 33110 Le Bouscat
Puyalt Ruben, 33270 Bouliac
Riou Aymeric, 33480 Lustrac-Médoc
Seguin Lora, 33480 Saillans
Simonet Aurélie, 33700 Mérignac
Stanislas Cybéllia, 33290 Saint-Yzan-de-Soudiac
Tiffineau Nathan, 33600 Pessac
Vasselin Émilie, 33160 Saint-Médard-en-Jalles
Verdier Lucie, 33140 Villenave-d'Ornon
Vergne Paul, 33140 Villenave-d'Ornon
Monsieur Vincendeau Dagim, 33600 Pessac

36 - Département de l'Indre

Barniet Rachel, 36000 Châteauroux
Bébon Isabelle, 36000 Châteauroux
Chauvat Roger, 36230 Neuvy-Saint-Sépulchre
Fradet Stéphanie, 36000 Châteauroux
Laurent Alain, 36600 Valençay
Lory Mélanie, 36400 Montgivray
Luneau Vincent, 36130 Montierchaume
Simon Josette, 36130 Déols
Soulé Philippe, 36170 Vigoux

37 - Département d'Indre-et-Loire

Baader Evelyne, 37210 Meslay
Barbeau Vincent, 37540 Saint-Cyr-sur-Loire
Beaufreton Jean-François, 37230 Luynes
Boilletot Chistelle, 37540 Saint-Cyr-sur-Loire
Bongard Gérard, 37320 Esvres
Cador Jocelyne, 37340 Ambillou
Chevalier Martine, 37510 Ballan-Miré
Couineau André, 37390 Saint-Roch
Debois Sébastien, 37540 Saint-Cyr-sur-Loire
Madame Jira Sodany, 37510 Savonnières
Leday David, 37500 Anche
Lorillou Annie, 37230 Fondettes
Lormois Martial, 37270 Montlouis-sur-Loire
Morisset Laurent, 37540 Saint-Cyr-sur-Loire
Ouattara Aminata, 37500 Chinon
Piron Édith, 37390 Chanceaux-sur-Choisille
Renou John, 37230 Luynes
Sares Carl, 37230 Luynes
Sares Patricia, 37230 Luynes
Segonds Thierry, 37100 Tours
Suteau Josiane, 37530 Nazelles-Négron

39 - Département du Jura

Cassabois Adrien, 39230 Vers-sous-Sellières
Clerc Paul, 39210 Domblans
Guichard Jean-Luc, 39300 Équevillon
Riffiod Tonny, 39300 Champagnole

40 - Département des Landes

Desbons Matthieu, 40180 Bénesse-lès-Dax
Gomez Laëtitia, 40200 Sainte-Eulalie-en-Born
Mauer Lucas, 40260 Castets
Piezaitte Emilija, 40600 Biscarrosse

Presti Carla, 40600 Biscarrosse-Plage

Villette Anaïs, 40110 Arengosse

41 - Département de Loir-et-Cher

Blanc Alison, 41200 Villeherviers

Guy Loane, 41120 Chailles

Paquet Marie-Ève, 41600 Nouan-le-Fuzelier

Pauron Benjamin, 41000 Blois

52 - Département de la Haute-Marne

Allexant Éloïse, 52200 Langres

Crance Fany, 52360 Poiseul

Marras Laurent, 52270 Doulaincourt

55 - Département de Meurthe-et-Moselle

Caverzasi Christophe, 55400 Saint-Jean-de-Buzy

Stawowski Maud, 54800 Jarny

56 - Département du Morbihan

Gillet Daniel, 56120 Forges-de-Lanouée

Giraud Alain, 56300 Pontivy

Le Menach Francis, 56870 Baden

Mebrouk Alain, 56320 Lanvégen

Rio Franck, 56580 Rohan Saint-Samson

59 - Département du Nord

Doutreluigne Soline, 59150 Wattrelos

Madame Van Praet Camille, 59150 Wattrelos

67 - Région Grand Est

Cante Valérie, 54000 Nancy

70 - Département de la Haute-Saône

Creux Noël, 70000 Montigny-lès-Vesoul

Guillet Anaïs, 70000 Echenoz-la-Méline

Lambert Hugo, 70000 Vaivre-et-Montoille

Rattoni Philippe, 70290 Champagney

72 - Département de la Sarthe

Auvrignon Stéphane, 72650 Saint-Saturnin

Monsieur Baudry Claude, 72000 Le Mans

Bineau Roger, 72000 Le Mans

Boulay Stéphane, 72210 Roëzé-sur-Sarthe

Cherrier Frédéric, 72000 Le Mans

Chesnier Denis, 72000 Le Mans

Delaite Stéphane, 72190 Saint-Pavace

Delaunay Franck, 35135 Saint-Jacques-de-la-Lande

Monsieur Deslandes Dominique, 72540 Vallon-sur-Gée

Didelot Pierre, 72530 Yvré-l'Évêque

Dupas Sébastien, 72250 Challes

Fourgereau Jacky, 72160 Connerré

Joubert Jean-Michel, 72330 Parigné-le-Pôlin

Monsieur Lara Dominique, 72190 Neuville-sur-Sarthe

Laurin Benoit, 72110 Bonnétable

Lemée Maurice, 72240 Ruillé-en-Champagne

Mabille Jean-Philippe, 72560 Changé

Marchand Patrick, 72300 Sablé-sur-Sarthe

Melocco Frédéric, 72000 Le Mans

Mercier de Lacombe Eric, 72430 Asnières-sur-Vègre

Monchatre Christian, 72000 Le Mans

Nelain Philippe, 72000 Le Mans

Papillon Eric, 72400 La Ferté-Bernard

Soubirous Jean-Claude, 72540 Vallon-sur-Gée

Vignerot Emmanuel, 72400 La Ferté-Bernard

Voisin Joël, 72230 Ruaudin

76 - Département de la Seine-Maritime

Allais Manon, 76240 Le Mesnil-Esnard

Balan Hugo, 76660 Fréauville

Barbara Adam, 76400 Senneville-sur-Fécamp
 Basire Maëlys, 76400 Fécamp
 Madame Belquasmi Sabah, 76400 Fécamp
 Berlemont Victor, 76400 Fécamp
 Bertrand Noam, 76400 Fécamp
 Brument Tom, 76400 Fécamp
 Boitez Arthur, 76660 Smermesnil
 Caillouet Dubois Hugo, 76660 Fresnoy
 Cajot Célia, 76520 Franqueville-Saint-Pierre
 Caplet Nathan, 76630 Envermeu
 Chereau Etienne, 76480 Roumare
 Madame Clemente Barkaroum, 76530 Grand-Couronne
 Crochemore Elisa, 76400 Fécamp
 Decosse Sofiane, 76400 Fécamp
 Douzinel Angélique, 76530 Grand-Couronne
 Edouard Elisa, 76400 Fécamp
 Flamant Clémence, 76400 Fécamp
 Flamant Eric, 76400 Fécamp
 Flamant Romane, 76400 Fécamp
 Grienenberger Madison, 76210 Bolbec
 Herbert-Brault Nolan, 76111 Criquebeuf-en-Caux
 Madame Jeans Tylia, 76480 Roumare
 Leloup Manon, 76510 Saint-Nicolas-d'Aliermont
 Monier Mathys, 76240 Belbeuf
 Naze Gabrielle, 76400 Colleville
 Noyon Laure, 76660 Croixdalle
 Pages Marie-Hélène, 76400 Fécamp
 Panouillot Loane, 76240 Belbeuf
 Papineau Maël, 76240 Belbeuf
 Perrin Luc, 7660 Londinières
 Madame Preterre Oklan, 76400 Fécamp
 Robert Léane, 76116 Servaville-Salmonville
 Savalle Axel, 76400 Fécamp
 Thomas Léonie, 76660 Osmoy-Saint-Valery
 Tuvache Jordana, 76400 Fécamp
 Vandermeersch Cléo, 76400 Fécamp
 Verny Benoite, 76240 Bonsecours

79 - Département des Deux-Sèvres

Barreau Ginette, 79300 Bressuire
 Bodin Céline, 79430 La Chapelle-Saint-Laurent
 Chevallier Sébastien, 79300 Breuil-Chaussée
 Clody Romain, 79310 Neuvy-Bouin
 Gaillard Romain, 79270 Sansais
 Gobin Jean-Louis, 79400 Cherveux
 Nexon-Lagrue Julian, 79000 Niort
 Poupeau Alexandre, 79510 Coulon
 Rameaux Catherine, 79400 Nanteuil
 Talbot Isabelle, 79230 Moncoutant-sur-Sèvre
 Tesson Gilbert, 79000 Niort
 Villain Geneviève, 79000 Niort

90 - Département du Territoire de Belfort

Barrois Véronique, 90000 Belfort
 Bas Véronique, 25190 Chamesol
 Boulon Nathalie, 90000 Belfort
 Breney Franck, 25150 Bourguignon
 Carry Michel, 25200 Montbéliard
 Cavalli Fabienne, 90800 Bavilliers
 Claudel Audrey, 90700 Châtenois-les-Forges
 Darles Jocelyne, 90000 Belfort
 Demesy Christiane, 70400 Chalonvillard

Depriester Francine, 90160 Perouse
Fietier Jean, 90150 Angeot
Fink Philippe, 68210 Eteimbes
Gallet Laurent, 68210 Montreux-Jeunes
Geiss Jean-Claude, 68210 Montreux-Vieux
Lombard Jean, 90300 Valdoie
Martin Jean-Claude, 25200 Montbéliard
Martin Thierry, 90800 Argiesans
Mouadji Nordine, 25200 Grandcharmont
Musa Alain, 90400 Danjoutin
Niclas Steve, 90000 Belfort
Parola Eric, 90400 Dorans
Prax Véronique, 70400 Frahier-et-Chatebier
Reblaub Vincent, 90150 Fousse-magne
Reveron Benoît, 25600 Nommay
Rizel Victor, 70400 Frahier
Royer Patrick, 90350 Évette-Salbert
Simon Françoise, 90700 Châtenois-les-Forges
Valley Bernard, 90000 Belfort
Vefond Josiane, 70290 Plancher-Bas
Weber Alain, 90400 Froideval

92 - Département des Hauts-de-Seine

Ali-Bey Farid, 92190 Meudon-la-Forêt
Cugnet Cyrille, 92025 Colombes

93 - Département de la Seine-Saint-Denis

Bouhaddi Fatima, 93330 Neuilly-sur-Marne
Conchon Sonia, 93330 Neuilly-sur-Marne
Ezeh Florence, 93100 Montreuil-sous-bois
Garnier Patricia, 93100 Montreuil-sous-bois
Jaminet Manon, 93100 Montreuil-sous-bois
Monsieur Jean-Denis Lesy, 93100 Montreuil-sous-bois
Lanoue Séverine, 93100 Montreuil-sous-bois
Legentil Patrick, 93100 Montreuil-sous-bois
Maestracci Laurence, 93330 Neuilly-sur-Marne
Nuissier Christine, 93100 Montreuil-sous-bois
Rharrfi Sabrina, 93700 Drancy
Sluyter Philippe, 93100 Montreuil-sous-bois
Thery Lorène, 93100 Montreuil-sous-bois
Thomas Zélie, 93100 Montreuil-sous-bois
Vannieuwenhuyse Nadja, 93100 Montreuil-sous-bois
Wang Sébastien, 93270 Sevran

94 - Département du Val-de-Marne

Abonneau Marie-Laure, 94230 Cachan
Alizada Razia, 94400 Vitry-sur-Seine
Barre Françoise, 94230 Cachan
Basnier Patricia, 94120 La Varenne-Saint-Hilaire
Devos Grégory, 94230 Cachan
Monsieur Semmar Mansour, 94400 Vitry-sur-Seine

97 - Région de la Guadeloupe

Capresse Alix, 97170 Petit-Bourg
Charin Florent, 97160 Le Moule
Colombo Thierry, 97119 Vieux-Habitants
Cuppe de K Martin Michelle, 97190 Le Gosier
Courage Robert, 97126 Deshaies
Dino Hyppolite, 97190 Le Gosier
Edouard Daniel, 97160 Le Moule
Hilaire Patricia, 97115 Sainte-Rose
Monsieur Hircau Keylem, 97170 Petit-Bourg
Madame Jack-Rock Ivane, 97139 Les Abymes
Jacob Treacy, 97116 Pointe-Noire

Loco Christian, 97112 Marie-Galante
Lubin Pierre, 97160 Le Moule
Nicolas Maryvonne, 97113 Gourbeyre
Sabas-Trival Audrey, 97139 Les Abymes
Tacafred Didier, 97180 Sainte-Anne
Vincent Honorine, 97136 Terre-de-Bas